

L'accompagnement à l'accession

Sur notre territoire, les candidats à l'accession à la propriété peuvent faire appel à l'un des deux organismes présentés ici pour un accompagnement tout au long de leur projet – maturation du projet, élaboration du plan de financement ou contractualisation d'un prêt.

Page modifiée le lundi 3 février 2025 • Données Le Mans Métropole

Action Logement



© Le Mans Métropole

Action Logement assure un **accompagnement personnalisé** de conseil en financement et en accession pour votre projet d'acquisition.

Missions

- Diagnostic de votre situation et de votre projet d'achat qu'il soit défini ou encore en réflexion,
- analyse de votre projet après étude de votre profil acquéreur et de l'environnement juridique et patrimonial de l'opération,
- étude de la faisabilité de votre projet avec recherche de solutions adaptées, information sur les aides financières mobilisables et élaboration d'un plan de financement.

Public

Ces missions sont proposées aux personnes suivantes.

- Aux salariés des entreprises du secteur privé non agricole de 10 salariés et plus,
- aux salariés des entreprises du secteur agricole de 50 salariés et plus.

Périmètre

Votre projet peut porter sur tout type d'acquisition, que ce soit la construction ou l'acquisition d'un logement neuf ou d'un logement ancien y compris l'accession aidée (vente HLM, location-accession ou bail réel solidaire).

Votre projet peut également porter sur un investissement locatif et, le cas échéant, un rachat de soulte, de crédits ou une renégociation de prêts.

Démarche

1. [Rendez-vous sur le site d'Action Logement.](#)
2. Complétez le formulaire de contact.
3. Échangez avec un conseiller sous 72 heures.

Vous pouvez également contacter l'agence du Mans au 02 43 39 56 75.

Crédit social des fonctionnaires

Le Crédit social des fonctionnaires (CSF) est une association créée en 1955, dont l'objet social est de permettre à ses adhérents d'accéder à des services de crédit, d'assurance, d'épargne et à d'autres types de services susceptibles d'améliorer leur qualité de vie.

Le Crédit social des fonctionnaires vous accompagne dans votre projet afin de définir avec vous la meilleure solution.

Pour plus d'informations, [rendez-vous sur le site du CSF](#) ou contactez un conseiller au 01 56 30 10 40.